



PROJET REGIONAL D'ACCES A L'ELECTRICITE DE LA CEDEAO (ECOWAS-REAP) (Phase 1) - P164044

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE CONSULTANT INDIVIDUEL)

Recrutement d'un Spécialiste Junior en Environnement et Sauvegarde Sociale NG-ECOWAS-DEM-178458-CS-INDV

Date : 17 – 31 Juillet 2020

Localisation : Commission de la CEDEAO, Direction Energie & Mines

Ville : ABUJA

Pays : Nigeria

Référence du Projet No.: P164044

1. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a reçu une subvention de la Banque mondiale pour le Projet Régional d'Accès à l'Electricité de la CEDEAO (ECOWAS - REAP) et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour le recrutement d'un **Spécialiste Junior en Environnement et Sauvegardes Sociale** au sein de l'Unité Régionale de Coordination (URC).
2. L'objectif de développement du projet est d'augmenter l'accès au réseau électrique dans la région de la CEDEAO. Dans sa phase 1, le projet financera le renforcement et l'extension du réseau de distribution (MT et BT) dans trois pays d'Afrique de l'Ouest, à savoir la Gambie, la Guinée Bissau et le Mali et permettra l'électrification transfrontalière dans ces pays.
3. Les services du consultant (« les services ») comprennent les éléments suivants, comme indiqué ci-dessous et la durée du contrat sera **d'une (1) année**. Pendant les services, le consultant devrait être disponible au bureau de la CEDEAO à Abuja.
4. Le Spécialiste junior des sauvegardes environnementales et sociales sera généralement responsable des activités environnementales et sociales du projet, y compris le suivi de la mise en œuvre du PGES et du PAR, et la préparation de rapports sur toutes les activités environnementales et sociales avec les contributions du Spécialiste Senior en Environnement ainsi que celles du Spécialiste Senior en Sauvegardes Sociales. Il veillera à la stricte conformité des activités de préparation et de mise en œuvre des projets avec les normes environnementales et sociales fixées par la Banque mondiale, les pays et la CEDEAO. Il entreprendra, sans s'y limiter, les activités suivantes :

- a. Superviser l'ensemble des activités de sauvegardes environnementales et sociales dans la préparation et la mise en œuvre des projets sous la direction générale du coordinateur de l'URC ;
- b. Assurer la coordination nécessaire et les contributions pertinentes pour la préparation des études environnementales et sociales au cours de la préparation et la mise en œuvre des projets ;
- c. Appuyer le coordonnateur de l'URC dans la gestion de projet ;
- d. Assister au recrutement de consultants environnementaux et sociaux, y compris rédaction de TdR, estimation de budget, évaluation de consultants, négociation et préparation de contrats ;
- e. Veiller à ce que les dossiers d'appel d'offres et les contrats incluent les dispositions environnementales et sociales nécessaires ;
- f. Procéder à la revue des rapports d'évaluation environnementale et sociale et expliquer les enjeux environnementaux et sociaux spécifiques du projet aux institutions de financement ;
- g. Préparation d'aperçus des problèmes ou risques environnementaux à traiter dans les contrats ou les documents de financement, le cas échéant ;
- h. Supervision de la performance des entrepreneurs dans le traitement de problèmes environnementaux et sociaux spécifiques et donner toutes les instructions correctives nécessaires ;
- i. Préparer les parties pertinentes des rapports de suivi environnemental et social requis, y compris les rapports sur l'état de mise en œuvre du PGES et du PAR ;
- j. Analyser les rapports de mise en œuvre du projet pour s'assurer que tous les travaux sont terminés en pleine conformité avec les politiques environnementales et sociales ;
- k. Aider à la préparation et à la mise en œuvre des mesures de soutien aux PGES et aux PAR ;
- l. Suivre le processus d'indemnisation et évaluer les commentaires et les plaintes des PAP sur les questions d'indemnisation et d'autres questions environnementales pertinentes, et recommander les actions pour résoudre les problèmes identifiés ;
- m. Examiner les listes de cultures, de biens et de zones publiques affectées par le projet et aider à obtenir un paiement rapide des compensations correspondantes ;
- n. Préparer les rapports sur la mise en œuvre du Plan de gestion environnementale et sociale et du Plan d'action de réinstallation, mettant en évidence les mesures de soutien en faveur des femmes et des personnes vulnérables ;
- o. Contribuer à assurer la résolution des conflits par la médiation ;
- p. Analyser les recommandations des bureaux de supervision ou d'autres prestataires ;
- q. Assurer une bonne collaboration avec les agences gouvernementales, les institutions décentralisées et la société civile locale ;
- r. Assurer un appui technique aux UMOP nationales et à l'URC pour le renforcement des capacités en matière de sauvegarde environnementale et sociale ;
- s. Assurer d'autres activités, selon les instructions du coordonnateur de l'URC.

5. La Commission de la CEDEAO invite les consultants éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils ont les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services concernant les critères suivants (§6).
6. Le consultant devra prouver une expérience professionnelle, incluant mais sans s'y limiter, les exigences de qualification suivantes :

Qualifications et Compétences

- i. Doit avoir au minimum un diplôme de Licence ou équivalent en Science de l'Environnement, Science Sociale ou Ingénierie de l'Environnement ;
- ii. Bonne aptitude aux outils de la technologie de l'information et de la communication ;
- iii. Capacité à travailler en équipe multidisciplinaire ;
- iv. Utilisateur avéré d'ordinateur, avec une bonne connaissance du paquet MS-Office ;
- v. Excellentes capacités de rapportage et de présentation.

Expérience professionnelle générale

Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans les activités environnementales et sociales, particulièrement en évaluation des impacts environnementaux et sociaux des projets d'infrastructures.

Expérience professionnelle particulière

- (i) Avoir participé à au moins deux (02) études d'évaluation d'impact environnemental et social sur un projet d'énergie particulièrement dans des projets d'extension ou de renforcement de réseaux ou de projets d'électrification HT / BT ou production d'électricité, au cours des cinq (05) dernières années ;
- (ii) Expérience et compréhension de la méthodologie des règles et réglementations environnementales et sociales de la Banque mondiale ou autres donateurs (BAD, USAID, etc..) ;
- (iii) Avoir une connaissance des enjeux et problèmes auxquels est confronté le secteur de l'énergie dans la région de la CEDEAO ;
- (iv) Une expérience dans les études d'évaluation d'impact social sur les projets énergétiques dans la région de la CEDEAO sera un avantage ;

Exigence en langue

Les candidats doivent parler couramment le français et l'anglais ; et avoir d'excellentes compétences en rédaction, en présentation et en rapports ; la connaissance du portugais serait un plus.

7. Un candidat sera sélectionné conformément à la sélection de consultants individuels énoncée dans le Règlement sur les marchés publics de la Banque mondiale pour les emprunteurs FPI (juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018).
8. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 (GMT + 1), heure locale,
9. Commission de la CEDEAO, direction de l'administration générale, chef des achats, Procurement Division, Plot 101, Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, Abuja, NIGERIA.

Email: kouassi_lambert@yahoo.fr ;

Avec copie à : sbangoura@ecowas.int; bdabire@ecowas.int; degnymarcel@yahoo.fr ; et akoumoin@ecowas.int

Les manifestations d'intérêt doivent être soumis au plus tard le **31 juillet 2020 à 17h00**, Heures d'Abuja (GMT + 1) aux contacts électroniques ci-dessus.